

MAIRIE DE ST ALBIN DE VAULSERRE

Compte rendu du Conseil Municipal du mardi 21 juillet 2020

L'an deux mille vingt et le vingt et un juillet à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Saint Albin de Vaulserre, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

»»««

Présidence : Cédric Milani, Maire

Présents : Marc Rochet, Gilbert Longo, Karine Mollier, adjoints
Fabien Gallice, Christian Girard-Cusin, Maryline Lortjean, Estelle Milani,
Léa Mollier, Edith Marchand, conseillers

Absents excusés et représentés : Néant

Absents excusés et non représentés : Néant

Secrétaire de séance : Edith Marchand et Léa Mollier

Début de la réunion : 20h40

▪ Election des représentants aux Commissions Extérieures en Intercommunalité des Vals du Dauphiné

Cédric MILANI : 3^{ème} Vice-Président de l'intercommunalité des Vals du Dauphiné informe que les Conseillers Intercommunaux pour les trois syndicats SIEGA, SIAGA et SICTOM qui ont été élus sont :

- SIEGA : Gilbert Longo et Christian Girard-Cusin titulaires, Fabien Gallice et Marc Rochet suppléants
- SIAGA : Fabien Gallice titulaire
- SICTOM : Edith Marchand titulaire

En cas d'absence d'un titulaire, le représentant suppléant d'une autre commune assurera la représentation.

▪ Travaux

▪ Voirie

480 mètres de route de la Bonne Blanche sont à refaire (enrobé, caniveaux, grilles...). Le budget prévisionnel de 40 000 Euros a été voté par le Conseil Municipal précédent. La commune dispose d'une subvention de 5 000 Euros du Département.

Présentation de 3 devis par Gilbert Longo (TTC) :

- SERTPR pour un montant total de 45 471,12 Euros
- PL FAVIER pour un montant total de 36 795,60 Euros
- COLAS pour un montant total de 29 593,50€

Pour le devis COLAS :

- Qui est contre ? Néant
- Qui s'abstient ? Néant

Les membres du conseil après en avoir délibéré décident à l'unanimité d'accepté le devis de COLAS.

▪ Acoustique de la salle des fêtes et de l'annexe (bar)

Le budget prévisionnel de 30 000 Euros a été voté par le Conseil Municipal précédent.

Présentation de 3 devis par Gilbert Longo (TTC) :

- ALPES PLAFOND pour un montant total de 37 437,91 Euros
- MODERATO pour un montant total de 28 503,84 Euros
- TCA pour un montant total de 14 511,24 Euros

Pour le devis TCA :

- Qui est contre ? Néant
- Qui s'abstient ? Néant

Les membres du conseil après en avoir délibéré décident à l'unanimité d'accepté le devis de TCA.

▪ Cimetière

Tombes en dés errance (14 tombes, abandonnées et non entretenues depuis au moins 5 ans), reprise des tombes et création d'un ossuaire.

Le budget prévisionnel de 15 000 Euros a été voté par le Conseil Municipal précédent.

Présentation de 1 devis par Gilbert Longo (TTC) : PERROUD pour un montant total de 12 387,60 Euros

- Qui est contre ? Néant
- Qui s'abstient ? Néant

Les membres du conseil après en avoir délibéré décident à l'unanimité d'accepté le devis de PERROUD.

Les modalités de réalisation des travaux (fermeture du cimetière, garde...) seront examinées avec l'entreprise lors du commencement du chantier.

▪ Modalité de la salle des fêtes.

Du fait de l'épidémie de Covid 19, il n'y aura pas d'augmentation des tarifs de location de la Salle des fêtes en 2020 / 2021.

La même décision que l'ancien conseil avait pris en Novembre 2019.

Les membres du conseil après en avoir délibéré décident à l'unanimité de ne pas augmenter les tarifs de location de la salle des fêtes

Les personnes qui avaient réservé la salle pour leurs manifestations, ont la possibilité de reporter leur réservations (risque d'entrechocs avec les nouvelles réservations pour 2021). Céline va se rapprocher de la Trésorerie de Pont de Beauvoisin pour voir les modalités à mettre en place pour réaliser le remboursement. En fonction de la réponse, Si elles préfèrent, nous verrons pour demander le remboursement des sommes déjà versées.

La gestion des réservations est assurée par Karine Mollier.

▪ Bulletin Municipal

La rédaction du Bulletin Municipal intermédiaire durera jusqu'à fin Août 2020 pour une parution et une distribution début Septembre.

Il sera concis et comprendra un A3 recto / verso.

Il comprendra le Mot du Maire, une présentation de la nouvelle équipe et de ses projets.

Une mise-à-jour des informations municipales sera faite (horaires ouverture mairie / poste, téléphones, divers moyens de communication (site, application Ma Commune Connectée...) ...).

Les travaux réalisés et votés seront présentés.

Il sera demandé aux habitants de Saint Albin de Vaulserre de préciser s'ils désirent le Bulletin Municipal sous forme numérique ou papier.

La distribution dans les boites aux lettres sera assurée par les membres du Conseil Municipal en conservant le découpage utilisé lors de la distribution des professions de foi.

Concernant le site et sa mise-à-jour, RdV pris entre Gilbert Longo, Céline Cazals et Edith Marchand.

▪ Repas des aînés.

Habituellement, le Repas des Aînés, prévu cette année le Dimanche 13 Décembre 2020, a lieu dans la salle des Fêtes de Saint Albin de Vaulserre. Pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer ce jour-là, un colis est porté à domicile.

Compte-tenu de l'épidémie de Covid 19, est-il opportun de conserver cette organisation ?

Suivant l'évolution de l'épidémie en France, les manifestations seront-elles toujours autorisées ?

De plus, sachant que les personnes âgées sont plus sensibles à la maladie (rassemblement à la salle des fêtes), certaines risquent de ne pas vouloir venir par précaution.

Pour cette année, ne vaut-il pas mieux prévoir un colis pour tout le monde ?

La décision sera prise lors du prochain Conseil en Septembre.

▪ Vote des subventions :

Le budget « Subvention association et autre » est de 2000 €

Subventions 2020 pour les associations et autres	
Organisation bénéficiaire	Montant
ADMR	600,00 €
Centre de soin infirmier	200,00 €
Sou des écoles des Trois Villages	200,00 €
Les Amis de Saint Aubin	70,00 €
Club d'astronomie Les Nuits Magiques	70,00 €
Locomotive (1)	100,00 €
JSP (2)	100,00 €
Croix rouge (section les Abrets)	150,00 €
FFDSB (3)	100,00 €
Comité d'animation de Saint Albin de Vaulserre	70,00 €
Souvenir Français	50,00 €
Ligue contre le cancer	100,00 €
Lycée du Val d'Ainan	10,00 €
AICA (4)	100,00 €
TOTAL	1 920,00 €

(1): aide aux enfants atteints de leucémie et de cancer
(2): Jeunes Sapeurs Pompiers
(3): don du sang
(4): Les chasseurs unis (St Jean, St Albin, St Martin, Pont de Beauvoisin)

- Qui est contre ? Néant
- Qui s'abstient ? Néant

Les membres du conseil après en avoir délibéré décident à l'unanimité d'attribuer les subventions citées ci-dessus.

▪ Contrat de travail de Céline Cazals.

Actuellement, Céline Cazals assure le secrétariat de la mairie et, par convention avec la Poste

Les 9 heures (en heures complémentaires) prévues pour la tenue du bureau de Poste.

Elle souhaiterait revoir en Septembre la possibilité ou non d'assurer ces 9 heures complémentaires.

Il est décidé de continuer avec cette organisation jusque fin Septembre afin de tenir compte de ses desideratas.

La question sera abordée au prochain conseil.

▪ Questions diverses

- Convention assistance Maitrise d'ouvrage de travaux de voirie pour les communes non adhérentes au groupement VDD

Il s'agit d'une convention à signer entre les VDD et la commune actant que la commune assure elle-même les appels d'offres et la gestion des devis et contrats.

En cas de non-signature, il y a obligation d'adhésion au groupement des VDD.

- Qui est contre ? Néant
- Qui s'abstient ? Néant

Il est décidé de signer la convention, à l'unanimité.

- Représentant du CIID

Il est nécessaire de désigner au moins un représentant de la commune à la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID).

Gilbert Longo se porte candidat.

- Qui est contre ? Néant
- Qui s'abstient ? Néant

Gilbert Longo est désigné à l'unanimité.

- Représentant de l'AMI pour l'élection du conseil d'administration du service département d'incendie et de secours

Edith Marchand se porte candidate.

- Qui est contre ? Néant
- Qui s'abstient ? Néant

Edith Marchand est désignée à l'unanimité.

- Haie devant le lavoir

Il est décidé à l'unanimité de supprimer la haie qui se trouve devant le lavoir place du Souvenir. Un dossier de DP sera déposé à la maire.
Elle est très dense et très abimée.

- Nettoyage de Printemps et broyage.

Du fait de l'épidémie de Covid 19, le nettoyage de printemps et le broyage n'ont pas pu se faire.

Il est décidé à l'unanimité de reporter en 2021 les opérations Nettoyage et Broyage.

- Remise de Médailles pour les anciens élus de Saint Albin de Vaulserre

Marc Rochet est chargé de recenser les élus éligibles et de les contacter.

Il est chargé de l'organisation de la remise qui se fera lors des Vœux du Maire en Janvier 2021.

- CR de la réunion du SIVU

Le CR du SIVU n'est pas encore validé et ne peut donc pas être présenté au Conseil Municipal.

▪ Recensement 2021

La commune a l'obligation d'organiser le recensement sur son territoire en 2021.
Céline Cazals est volontaire pour le faire.
Karine Mollier est désignée comme coordonnatrice.

▪ Emploi Jeune

Du 20 au 24 Juillet, un emploi-jeune a travaillé à Saint Albin de Vaulserre.
Il s'agit de Vincent Gueugnot.
Il travaille avec Paul Rivoire.

La séance est levée à 23h40

><<



Hilani Cédric
Name

LORTSEAN Rayline

MOLLIER Karine

Fabien GALLICE

LINGO Gilbert

Genard S

MARCHANT Fabrice

Marc ROCHET

Mollier Léa

HILANI Estelle